

Arrondissement de Valenciennes
Commune de Lecelles - 59335
Taleau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 - Conservation du Patrimoine naturel			
PNR	Parc Naturel Régional	Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut	Dreal
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Vallée de l'Elnon à Lecelles et Rumegies Massif forestier de St Amand et ses lisières	Dreal
ZNIEFF de Type II	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	La plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et le confluence avec l'Escaut La basse Vallée de l'Escaut entre Onnaing, Mortagne du Nord et la frontière belge	
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique	Trame Verte et Bleue (SRCE-TVB) Approuvée le 16/07/2014	Dreal
I.2 - Ressource en eau			
SAGE	Territoire de SAGE et État d'avancement	Scarpe aval Mis en œuvre	Ddtm
ZDHS DAGE	Zones à dominantes Humides Du SDAGE 2009	Présence de zones à dominante humide	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Scarpe aval Elnon, cours d'eau et abords	Dreal
I.3 - Conservation du patrimoine culturel			
ARCHEO	Zone archéologiques préventives	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	D 169 : Route à grande circulation Protection : 75 mètres	Conseil Général
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du conseil général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993 Sous réserves D'actualisation Par le Conseil Général	Conseil Général
II.1 - Risques Naturels Inondations			
PPRN Inondation	Plan de Prévention des Risques Naturels	PPRn Inondation prescrit le 13/02/2001	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles: - Inondations et coulées de boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté Ministériel du 11/01/1994 - Inondations et coulées de boues du 17/01/95 au 31/01/1995 Arrêté Ministériel du 06/02/1995 - Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999 - Inondations et coulées de boue du 23/12/2012 au 24/12/2012 Arrêté Ministériel du 21/05/2013	Ddtm
AZI	Atlas de Zone Inondable	Scarpe Aval	Dreal

Arrondissement de Valenciennes
Commune de Lecelles - 59335
Taleau des Obligations Diverses

II.2 - Risques Naturels et Mouvements de Terrain			
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
II.3 Risques Technologiques			
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz	Dreal
II.4 Risques Sanitaires			
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Ddpp
IV - Régimes fonciers			
D.P.U.	Droit de Prémption Urbain	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 15/02/1996 sur les zones U et NA du POS révisé	Commune
V - Participations financières (à compter du 01/03/2012)			
	TAXE D'AMENAGEMENT	5 %	Ddtm
	- Part Communale	D.C.M. Du 18/11/2014	
	- Part Départementale	1,45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm